

# Les enjeux de la santé des forêts

L'ouvrage *la santé des forêts* 2<sup>ème</sup> édition est inclus.

14 heures – salle et terrain

27-28 juin 2023 (2 j.)

Orléans (45)

par Jérôme ROSA <sup>1</sup> et François-Xavier SAINTONGE <sup>2</sup>

<sup>1</sup> CNPF- CRPF Ile-de-France – Centre-Val de Loire; <sup>2</sup> DSF

L'année 2022 a de nouveau vu les forêts souffrir des sécheresses et canicules successives, des scolytes... Pour conserver les services rendus par la forêt et garantir sa bonne croissance, il est nécessaire de surveiller l'état de santé des arbres et des forêts.

Depuis 1989, le Département de la santé des forêts (DSF) assure cette mission et diagnostique les problèmes sanitaires pour aider les gestionnaires et conseiller les propriétaires. Savoir identifier ces problèmes sanitaires et connaître les grandes problématiques, permet d'anticiper certains risques et de concourir à la bonne santé de nos forêts.

## Objectifs pédagogiques :

- Appréhender les problèmes phytosanitaires en forêt et leurs évolutions possibles
- Orienter sa gestion dès aujourd'hui

## Méthodes :

- Exposés et échanges en salle
- Cas concrets sur le terrain

## Prérequis

- Connaissances de bases en gestion et en écologie forestières

*Se munir de vêtements adaptés pour les sorties de terrain et d'une paire de jumelles.*

100%  
satisfaction  
stagiaires

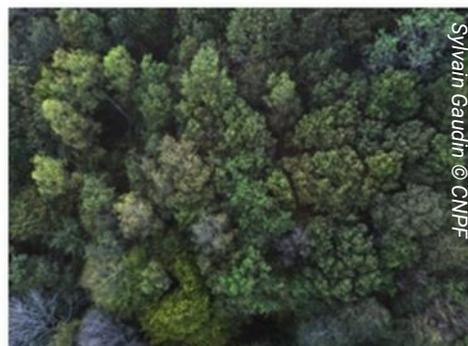
535 € net de taxes

*Public: experts, gestionnaires, établissements publics, enseignements,...*

*16 participants maximum*

## Compétences visées

- Apprécier la gravité d'une attaque en forêt et les évolutions possibles
- Diagnostiquer un type de symptôme
- Pouvoir identifier les principaux agents possibles de dommages
- Alerter le réseau DSF
- Connaître les grands axes d'une sylviculture préventive
- Connaître les principales ressources d'information et les outils de diagnostic



Sylvain Gaudin © CNPF

## L'IDF, le service R&D du CNPF

L'Institut pour le Développement Forestier, service Recherche & Développement du CNPF, est qualifié au titre des instituts techniques agricoles.

Ses principaux axes de travail sont : l'adaptation des forêts au changement climatique, les sylvicultures, les stations forestières, les diagnostics sylvo-climatiques grâce aux récents outils développés, l'architecture des arbres, la biodiversité taxonomique ordinaire, les risques (liés au réchauffement climatique, l'équilibre sylvo-cynégétique, la santé des forêts), le matériel végétal, l'économie avec la valorisation du bois et des biens et services rendus par la forêt (la séquestration du carbone, le maintien ou l'amélioration de la biodiversité de l'écosystème, la préservation de l'eau...) et les sciences sociales. Les actions de recherche et de développement appliqués sont transférées aux gestionnaires et propriétaires forestiers grâce à des outils pratiques, validés scientifiquement.

## La formation

L'IDF, avec son service Formation continue, est l'acteur incontournable dans la formation professionnelle continue, reconnu dans les milieux de la forêt et de l'arbre, depuis de nombreuses années.

Depuis 1976, il s'appuie sur son équipe d'ingénieurs et de techniciens aux compétences reconnues, ainsi que sur son large réseau d'experts, en particulier du CRPF, afin de :

- vous permettre d'acquérir ou de perfectionner vos compétences techniques, afin de maîtriser les méthodes ou outils de travail : diagnostics, nouvelles démarches, ainsi que les risques et les coûts,
- vous dispenser une vingtaine de stages sur des thématiques utiles, actuelles ou innovantes,
- organiser des stages sur mesure, adaptés à vos besoins ou demandes, par nos meilleurs experts.

Le service Formation de l'IDF est certifié pour son action de formation au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences professionnelles Qualiopi. \*

## Les thèmes de formation

- Gestion et sylviculture ;
- Diagnostic ;
- Droit, fiscalité, économie ;
- Faune, flore, biodiversité ;
- Outils et méthodes ;
- L'arbre.

## Plus d'informations

Renseignements et inscriptions :

[idf-formation@cnpf.fr](mailto:idf-formation@cnpf.fr)

07 65 18 88 23

Rubrique « Se former, s'informer » sur

[www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)



\* Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 40506 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Siret : 180 092 355 00452 - N° TVA intercommunautaire : FR 75 180 092 355



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Qui sommes nous ?

Institut pour  
le Développement Forestier

Centre National de  
la Propriété Forestière

